

# AVIS PUBLIC



Rivière-des-Prairies  
Pointe-aux-Trembles

**Montréal** 

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

LE MERCREDI 26 JUIN 2024, À 18 H 30

### PREMIER PROJET DE RÉOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER NUMÉRO PP-154

**PROJET PARTICULIER VISANT À PERMETTRE LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT PUBLIC ET INSTITUTIONNEL PROJETÉ AU 9001, BOULEVARD PERRAS, EN REMPLACEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE ACTUELLE DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, DANS LE DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES**

**PRENEZ AVIS QUE** le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, a adopté lors d'une séance ordinaire tenue le 4 juin 2024, le premier projet de résolution numéro CA24 30 06 0173 sur le projet particulier numéro PP-154, lequel porte le titre ci-dessus mentionné.

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de résolution sera soumis à une assemblée publique de consultation **le mercredi 26 juin 2024 à compter de 18 h 30** à la **Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy** (salle du conseil)

QUE l'objet de ce premier projet de résolution vise à remplacer la bibliothèque actuelle, sise à l'angle des boulevards Perras et Rodolphe-Forget, par un nouveau bâtiment regroupant une bibliothèque agrandie, une maison de la culture, des espaces communautaires et de loisirs et le bureau Accès Montréal de Rivière-des-Prairies.

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse d'arrondissement ou tout membre du conseil désigné par elle, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

QUE ce premier projet de résolution n'est pas assujéti à l'approbation des personnes habiles à voter, et ce, conformément à l'article 123.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1).

Le projet de résolution est situé dans la zone numéro 355 et est bordé des zones contiguës numéro 346, 356, 358, 363, 364, 366, 369, 371, 374, 385 et 609.

Le plan ci-après illustre la zone visée et les zones contiguës.



QUE ce premier projet de résolution et le plan ci-contre sont disponibles pour consultation sur le site web de l'arrondissement dans la section [Consultations publiques en cours à RDP-PAT](#), ainsi que dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, le 17 juin 2024

Le secrétaire d'arrondissement  
Joseph Araj